



## **Avis public**

### **Séances ordinaires de la MRC - Année 2017**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Veillez prendre avis que le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2017, ces séances se tenant le mercredi et débuteront à 20h00 :

- 11 janvier 2017
- 12 avril 2017
- 12 juillet 2017
- 22 novembre 2017 (budget)
- 8 février 2017
- 10 mai 2017
- 13 septembre 2017
- 13 décembre 2017
- 8 mars 2017
- 14 juin 2017
- 11 octobre 2017

Donné à Saint-Michel, ce 24 novembre 2016.

Nicole Inkel  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière